

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 105

Artikel: La Chambre suisse du cinéma et les projets de Montreux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre à un confrère

Zurich, le 20 décembre 1941.

Cher ami et confrère,

L'intérêt que vous portez au «Film-Suisse» et à ses publications est pour nous un précieux encouragement. Car il nous prouve que nous avons bien fait de transformer, au prix de beaucoup d'efforts, notre petit bulletin corporatif en grande revue cinématographique.

Nous sommes très flattés que les informations de nos correspondants particuliers attirent aussi votre attention et que vous les jugiez dignes d'être reproduites, même

textuellement, dans les colonnes de votre journal.

Une petite chose pourtant nous chicane. Vous oubliez parfois d'ajouter deux petits mots: «Film-Suisse». C'est un simple oubli, nous le savons bien, et qui se pardonne par les temps qui courent. Mais puisque nous y tenons beaucoup, vous voudrez certes nous faire ce plaisir ... l'année prochaine.

Merci d'avance, et meilleurs vœux pour 1942!

Votre dévoué
«FILM-SUISSE».

La Chambre Suisse du Cinéma et les projets de Montreux

On attendait, avec une certaine impatience, dans les milieux cinématographiques, l'avis de la *Chambre Suisse du Cinéma* sur le projet tant discuté de créer, avec l'appui financier de la Confédération, un grand studio à Montreux. La décision de la Chambre, réunie récemment en session à Berne, est nettement négative:

«Après avoir étudié à fond la question d'un nouveau studio et compte tenu de toutes les circonstances favorables et défavorables, la Chambre, pour des raisons de principe, a décidé de recommander aux autorités compétentes de ne point subventionner la création de nouveaux grands studios pour films cinématographiques sonores. C'est pour cette raison aussi qu'elle

n'a pu se prononcer en faveur de la requête de Montreux.»

En revanche, la Chambre du Cinéma, ainsi le souligne un second communiqué, est d'avis qu'il y a lieu de rechercher les moyens d'encourager également en Suisse Romande la réalisation de films. Elle se propose de discuter, lors de sa prochaine séance, un vaste programme tendant à stimuler notre production cinématographique.

Les commentaires et critiques qu'ont suscités ces deux communiqués, ont décidé le président de la Chambre Suisse du Cinéma, M. Albert Masnata, à expliquer — dans la «Gazette de Lausanne» — les décisions prises à Berne:

«Le préavis négatif concernant l'octroi, à l'heure actuelle, d'un important subside fédéral à un grand studio de cinéma à construire nouvellement, ne vaut pas seulement pour le projet de Montreux, mais pour tout autre projet semblable qui pourrait être présenté aux autorités fédérales dans les mêmes conditions. Les trois studios existant jusqu'ici en Suisse allemande ont été montés avec des moyens privés à l'exception d'un tout petit subside fédéral de construction de 10 000 fr. à l'un des studios de Zurich. Il n'y a donc, heureusement, pas deux poids et deux mesures. Par ailleurs, le dit préavis ne touche que la question de l'octroi à Montreux d'un subside de 500 000 fr. par la Confédération (auquel viendraient s'ajouter au moins 250 000 fr. de subventions communales et cantonales) et non à la question d'une aide sous une autre forme à l'industrie cinématographique en Suisse romande (et Montreux n'en est pas exclue, la question demeurant réservée). Or, la Chambre Suisse du Cinéma a estimé, notamment, que les conditions techniques (possibilité d'acquisition de l'appareillage) et commerciales (utilisation d'un grand studio relativement cher et écoulement à l'étranger de la production) n'étaient actuellement pas remplies pour recommander un investissement de 750 000 francs (et éventuellement davantage) des fonds publics dans une entreprise de studio cinématographique. On ne peut simplement nier le bien-fondé des faits invoqués à cet égard par la majorité des membres de ladite Chambre, même si l'on eût préféré, pour la cause si sympathique que défend Montreux, qu'ils n'existent point.

Ce préavis négatif concernant le projet de Montreux sous sa forme actuelle ne doit pas faire oublier la nécessité de rechercher les voies et moyens de faciliter le développement de la production cinéma-

tographique en Suisse romande, question qui revêt, dans les circonstances présentes, une importance nationale. Tel a été l'avis

des membres romands de la Chambre du Cinéma et ils ont été appuyés, dans leur attitude, par leurs collègues alémaniques.»

Nouvelles Productions Suisses

La production cinématographique suisse est devenue une réalité. Les nouveaux films se succèdent à un rythme accéléré, et parmi eux des œuvres sérieuses et de qualité. Déjà, notre production commence d'attirer l'attention du monde cinématographique et déjà, certains de nos films s'imposent à un public étranger.

Dans le double but d'informer nos lecteurs sur ce que font et préparent nos cinéastes, et d'encourager leurs efforts, nous nous proposons de donner dans ces colonnes, à des intervalles plus ou moins réguliers, un bref aperçu des nouvelles productions.

Une partie des films que nous avons déjà annoncés (voir Film-Suisse du 1^{er} octobre 1941, p. 36) ont été achevés entre-temps ou le seront sous peu, tel «*Romeo und Julia auf dem Dorfe*» (Pro-Film, Zurich) d'après la nouvelle de Gottfried Keller et qui recueille déjà les premières bonnes critiques, «*Der doppelte Matthias und seine Töchter*» (Gotthard-Film), inspiré d'un roman de Meinrad Lienert, «*Der letzte Postillon vom Gotthard*» (Heimat-Film), sorti à Lucerne et à Altdorf où il a été tourné, «*Bider, der Flieger*» (Filmkunst A.-G.), avec Robert Freitag incarnant le célèbre aviateur suisse, et une comédie en dialecte «*De Hotelpartier*» (Pandora-Film) sous la régie de Hermann Haller et avec Fredy Scheim dans le rôle principal.

On attend beaucoup du grand film historique «*Landammann Stauffacher*» de Leopold Lindtberg (Praesens), avec Heinrich Gretler, Robert Trösch, F. Vaucher, Johannes Steiner et Leopold Biberti, et de la mise à l'écran de la pièce «*Katharina*

Knie», sous le titre «*Menschen, die vorüberziehen*» (Gloria-Film), réalisé par Max Hauffler, avec Marion Cherbuliez, Adolf Manz, Rudolf Bernhard et Ellen Widmann.

Au Tessin, August Kern termine son film «*Al Canto del Cucu*». Le sujet en est fort intéressant: la reconstruction, par des jeunes Suisses venus des différentes régions du pays, d'un village abandonné. Les protagonistes seront Ettore Cella, Jean Fleury, Alfred Lucca, Will Roettges et, dans le seul rôle féminin, Lillian Hermann.

Trois films seront réalisés en langue française: «*L'Oasis dans la Tourmente*», production Georges Depallens (Cinévox, Montreux), mis en scène par Arthur Porchet, avec Eléonore Hirt, Camille Hornung, Jean Hort et Fernand Bercher; un film avec Gitta Horvath dont le titre provisoire est «*La jeune Gitta*» (Elitefilm, Zurich); et l'importante œuvre franco-suisse «*Une Femme disparaît*» de Jacques Feyder (production D.F.G., Genève), avec Françoise Rosay, Michel Simon, Claude Dauphin et de nombreux autres artistes suisses et français.

N'oublions pas non plus les excellents films du Service Cinématographique de l'Armée dont le dernier, «*Schulung zum Nahkampf*», est une nouvelle réussite.

Soucieux de publier des données précises et actuelles, nous prions MM. les producteurs et distributeurs de bien vouloir pour la partie française annoncer au Secrétariat de l'ACSR, à Lausanne, les nouveaux films dès leur mise en chantier, en ajoutant une brève indication du sujet, les noms des auteurs, du metteur en scène et des principaux interprètes.

stian-Jaque avec Jean-Louis Barrault, Renée Saint-Cyr, Lise Delamare, Jules Berry et Gilbert Gil; «*La Nuit fantastique*» (U. T. C.) de Marcel L'Herbier, avec Fernand Gravy; «*Boléro*» (Pathé) d'après la pièce de Michel Duran, mise en scène par Jean Boyer avec Arletty, Meg Lemonnier, Jacques Dumesnil, André Luguet et Denise Grey; «*Fièvres*» (Minerva) de Jean Delannoy, avec Tino Rossi, Jacqueline Delubac et Ginette Leclerc; «*La Maison des sept jeunes filles*» (Régina) d'Albert Valentin, avec André Brunot, Jean Tissier et Jacqueline Bouvier; et enfin, «*Le Moussaillon*» (Selb Films) de Jean Gourguet, avec Yvette Lebon, Roger Duchesne et Germaine Charley.

Vingt-deux films ont été autorisés et sont déjà en préparation, dont cinq de la société Sirius, «*La Cagnotte*», «*Le Chemin du Cœur*», «*Le Diamant Fantôme*», «*La Victoire du Printemps*» et «*L'Ange de Minuit*»; trois films de la Continental, «*Caf'Conc'*», «*Une Paire d'Amis*» et «*Les Inconnus dans la Maison*»; puis «*La Clef des Songes*» (Discina), «*La Duchesse de Langeais*» (Films Orange) et «*Un Lycéen a disparu*» (Pathé).

II. En Zone non-occupée.

Dans ses studios à Marseille, Marcel Pagnol a pu reprendre le travail et il poursuit activement la réalisation de la trilogie «*La Prière aux Etoiles*».

Dans les studios de Nice par contre, on enregistre une certaine accalmie. Six films viennent d'y être terminés: «*Une Femme dans la Nuit*», «*Le Soleil a toujours raison*», «*Mélie pour toi*», «*La Troisième Dalle*», «*Tobie est un Ange*», et «*Après l'Orage*» (Retours). Un seul grand film a été commencé à la Victorine, «*Feu Sacré*», produit par M. André Hunebelle et réalisé par Maurice Cloche; l'idée et le titre de cette histoire d'une petite girl de music-hall ont été fournis par Viviane Romance, vedette de ce film. Au même studio s'achève encore deux documentaires du Centre des Jeunes du Cinéma et des Artisans du Film, «*Chantier 41*» et «*Le Son*»; à Saint-Laurent du Var, M. Bibal tourne, pour le Service du Cinéma de l'Armée, un documentaire romancé «*La belle vie*».

L'Activité cinématographique en France

En dépit de toutes les entraves et difficultés, les sociétés françaises de production ont repris leur activité. Et si le nombre, et souvent aussi la qualité des films reste encore inférieur à celui d'avant-guerre, nous constatons avec une vive satisfaction les efforts réalisés aujourd'hui en zone occupée comme en zone libre. Le petit tableau, que nous dressons ici en est un reflet.

(Nous nous basons partiellement sur les informations données par la revue corporative «*Cinéma-Spectacles*».)

I. En Zone occupée.

Six films sont actuellement en travail dans les divers studios parisiens: «*Symphonie fantastique*» (Continental), biographie filmée de Berlioz, réalisée par Chri-

Cinéma en Hongrie

(De notre correspondant particulier.)

L'aspect de l'industrie cinématographique hongroise a profondément changé ces derniers mois, à la suite notamment des nouvelles lois antisémites. Il y a deux ans déjà, les producteurs juifs ont dû cesser le travail; maintenant, les mêmes mesures touchent les chefs des services de distribution, les représentants et surtout les directeurs de théâtres.

Un troisième studio vient d'être mis en service à Budapest, et dont les deux ate-